



Centre Communal d'Action Sociale

- Intervention sociale
- Maintien à domicile
- Médiation sociale
- Petite enfance



Centre Communal d'Action Sociale

Pour aider les Niortais dans leur vie quotidienne, le Centre communal d'action sociale de la Ville de Niort (CCAS) propose **des services aux familles et soutient les personnes en difficulté.**

Le CCAS est un établissement public communal.

Il regroupe 230 professionnels, chacun spécialisé dans leur domaine : assistants sociaux, aides à domicile, puéricultrices, médiateurs sociaux, éducateurs spécialisés... et travaille en lien avec d'autres partenaires et institutions comme la CAF, la CPAM, les caisses de retraites et le Conseil général.

Les services du CCAS s'adressent particulièrement :

- aux personnes en difficulté financière ou sociale de manière temporaire ou durable,
- aux personnes âgées de 60 ans (et plus) ou moins de 60 ans en situation d'handicap qui souhaitent continuer à vivre chez elles,
- aux personnes en conflit notamment avec leur voisinage,
- aux parents qui ont des jeunes enfants et qui souhaitent trouver un mode d'accueil en journée.



Centre Communal d'Action Sociale



1 Vous êtes en difficulté financière ou sociale de manière ponctuelle ou durable

Le CCAS peut vous proposer les services suivants :

- des aides financières pour faire face aux charges quotidiennes (alimentation, loyers, énergie, eau, frais de scolarités et de loisirs ...),
- des logements temporaires pour répondre à des ruptures ponctuelles d'hébergement ;
- des échanges réguliers avec un travailleur social afin de surmonter les difficultés liées au logement, à la gestion du budget, à la santé...(pour les personnes seules ou couples sans enfants)

 **CCAS de la Ville de Niort**

Intervention sociale

1 rue de l'Ancien musée

05 49 78 72 73

ccas@mairie-niort.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h

+ d'infos sur www.vivre-a-niort.com >
rubrique CCAS > interventions sociales

2 Vous êtes âgés(es) de plus de 60 ans ou êtes en situation d'handicap, et vous souhaitez vivre chez vous

Le CCAS peut vous aider en vous proposant des services à domicile vous facilitant la vie : livraison de repas, soins infirmiers sur prescriptions médicales, aide à la vie quotidienne (préparation des repas, aide aux soins d'hygiène, aide au lever et au coucher, entretien du linge et repassage, ménage).

 **CCAS de la Ville de Niort**

Maintien à domicile

1 rue de l'Ancien musée

05 49 78 72 73

ccas@mairie-niort.fr

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h

+ d'infos sur www.vivre-a-niort.com >
rubrique CCAS > maintien à domicile





3 Vous vivez une situation conflictuelle avec votre voisinage

L'équipe des médiateurs sociaux du CCAS peut vous aider à régler à l'amiable et par le dialogue des problèmes de nuisances sonores, de dégradations, de mitoyenneté.

Les médiateurs sociaux sont aussi présents pour résoudre les conflits dans votre rue, dans votre quartier ou dans la ville : stationnement, propreté, usage partagé de l'espace public...

Si le règlement s'avère impossible ou si le conflit n'est pas du ressort du CCAS, vous serez conseillé et orienté vers les structures compétentes.

 **CCAS de la Ville de Niort**

Médiation sociale

14 place Saint-Jean

05 49 25 21 66

mediationsociale@mairie-niort.fr

du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et l'après-midi sur rendez-vous

+ d'infos sur www.vivre-a-niort.com >

rubrique CCAS > médiation sociale

4 Vous êtes parents d'un jeune enfant

Jusqu'aux 6 ans de votre enfant, le CCAS peut vous aider à trouver un mode d'accueil adapté à vos besoins en halte-garderie, en crèche collective ou familiale ou encore auprès d'assistantes maternelles indépendantes. Pour faire votre choix et vous renseigner sur les aides possibles, adressez-vous au Relais petite enfance, lieu unique d'information pour les parents.

 **CCAS de la Ville de Niort**

Relais petite enfance

38 chemin des Côteaux de Ribray

05 49 05 54 92

rpe@mairie-niort.fr

permanences téléphoniques

du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 17h30

possibilité d'accueil sur rendez-vous

+ d'infos sur www.vivre-a-niort.com >

rubrique CCAS > Petite-Enfance

